

Contribution à l'animation du dialogue Social – Parcours 3 jours

Cette formation vise le bloc 3 de la certification RNCP35878 enregistrée auprès de France Compétence par SUP des RH.

PUBLIC

Juristes – Chargés RH – Assistants RH
– Toute personne en charge de des relations sociales

PRÉ-REQUIS

Avoir validé un diplôme ou titre de niveau 5

Le candidat ne correspondant pas à ces critères peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP)

LES POINTS FORTS

Le bloc de compétences est validé par un certificat reconnu et finançable par le CPF.

Chaque certificat de compétences a une reconnaissance propre, il atteste que vous possédez les compétences requises sur le domaine professionnel validé.

Vous pouvez aussi préparer le Titre Chargé(e) des Ressources Humaines dans son intégralité en validant les 7 blocs de compétences progressivement sur 5 ans.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- La réussite à l'épreuve certificative permet la validation du bloc 3 de la Certification RNCP35878 "Chargé des ressources humaines". Attention un bloc ne constitue pas une certification. Pour obtenir la certification du titre

Code
1948

Durée
3 jours

Tarif Inter*
2 705 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Cerner le contexte des relations sociales
- Identifier les moyens et missions des CSE
- Piloter les élections professionnelles
- Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Comprendre le fonctionnement et les attributions des représentants du personnel (2 jours)

Distinguer les Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

- Le Comité Social et Économique (CSE) : cadre, durée des mandats
- Le nouveau Conseil d'entreprise
- Les représentants de proximité
- Exercices : les diverses configurations d'entreprise en fonction des participants à la formation

Cerner les attributions des IRP

- Domaines de compétences, réclamations individuelles et collectives, informations et consultations
- Attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail : CSSCT, enquêtes, inspections, pouvoir d'initiative...
- Focus sur les attributions environnementales
- Les expertises
- Négociation collective : regroupement des thèmes de négociation, conditions de validité d'un accord.
- Place de l'accord d'entreprise (son articulation avec la loi et les conventions de branche)
- Cas pratiques : attributions des IRP

Lister les moyens du CSE

RNCP35878 "Chargé des ressources humaines", il faut valider ses 7 blocs.

- Examen organisé par l'organisme certificateur Sup des RH :
 - ▶ En ligne ou en présentiel d'une durée de 3 heures
 - ▶ Une durée maxle de 5 ans pour valider l'intégralité du titre
- Taux de réussite des apprenants Lefebvre Dalloz Compétences à la certification : 100%

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Heures de délégation : modalités d'utilisation, présomption de bonne utilisation, annualisation et mutualisation
 - Liberté de déplacement
 - Affichage, tracts, NTIC
 - Réunions : périodicité, réunions extraordinaires, participants, ordre du jour, compte-rendu...
 - Moyens financiers : gestion des deux budgets, les obligations incombant au CSE
- Élections du CSE : cadre réglementaire et organisation pratique (1 jour)

Expliquer le cadre réglementaire des élections professionnelles

Mesurer les enjeux des élections professionnelles

- Premier tour : la mesure de la représentativité des organisations syndicales
- Dispositions des dernières réformes : les intégrer dans sa pratique
- Quiz interactif : la mesure de la représentativité des organisations syndicales

Expliquer la réglementation des élections

- Cadre de mise en place et détermination de l'effectif
- Proportionnalité du genre
- Quid du nombre de représentants à élire ?
- Que faire en cas de simultanéité des élections ?
- Procès-verbal de carence : demande d'organisation des élections après un délai de 6 mois
- Cas pratique : calculer les effectifs et analyser l'impact sur les élections professionnelles

Piloter la préparation des élections du CSE

Identifier les étapes relatives à l'organisation des élections du CSE

- Protocole d'accord préélectoral : comment le négocier ?
- Quels syndicats inviter à la table des négociations ? focus sur les valeurs républicaines
- Obligations d'information et d'affichage
- Etablissement des listes électorales
- Quelles sont les conditions d'électorat, d'éligibilité ?
- Cas des salariés mis à disposition
- Collèges électoraux : nombre et répartition du personnel
- Comment gérer les listes communes ?
- Protocole préélectoral : modification du nombre de sièges ou du volume des heures individuelles
- Elaboration du procès-verbal de carence : obligation de l'employeur
- Exercice pratique : mettre en place un calendrier de travail

Assurer l'organisation matérielle des élections

- Temps de vote, bureaux de vote et matériel
- Organisation du vote électronique
- Organisation du vote par correspondance
- Quiz interactif : identifier les éléments nécessaires à l'organisation matérielle des élections

Piloter la gestion pratique des élections

Procéder au dépouillement

- Opérations réalisées par les membres du bureau de vote
- Détermination du quorum
- Enjeux du premier tour et dépouillement obligatoire
- Quiz interactif : identifier les spécificités relatives au dépouillement des élections professionnelles

Attribuer les sièges

- Calcul du nombre de sièges
- Désignation des élus
- Proclamation des résultats
- Elaboration des procès-verbaux et assurer leur transmission à l'administration
- Mises en situation : simuler des scrutins et calculer les résultats

Identifier les étapes qui suivent les élections

- Proclamation des résultats et confirmation de la représentativité des différents syndicats
- Première réunion du CSE : qui convoquer ? que faire des anciens règlements intérieurs ?
- Mise en place des commissions internes
- Focus sur la commission santé-sécurité et conditions de travail (CSSCT)
- Cas pratique : organiser la première réunion CSE

Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections

Identifier les moyens de prévenir les risques de contentieux

- Les causes et les conséquences d'annulation des élections
- Les sanctions du délit d'entrave
- Les bonnes pratiques
- Cas pratique : lister les moyens de préventions des risques de contentieux

Faire face à un contentieux

- Les instances compétentes
- Quels sont les délais et qui a qualité pour agir ?



- Quiz interactif : identifier les particularités d'un contentieux relatif aux élections

Modalités d'évaluation du bloc certifiant

- Organisé par le certificateur Sup des RH :
 - Un examen en ligne ou en présentiel d'une durée de 3 heures
 - Une durée maximale de 5 ans pour valider l'intégralité du titre

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

